

L'insertion des étudiants sortant des formations environnementales supérieures

À la rentrée 2007-2008, 50 000 élèves et étudiants étaient inscrits en dernière année des formations initiales en environnement, pour les diplômes allant du CAP au master. Parmi ces élèves et étudiants, 15 % étaient inscrits dans des formations de master ou d'ingénieur et 13 % l'étaient dans des licences professionnelles ou généralistes. L'ensemble de ces formations se développent et attirent des étudiants toujours plus nombreux. Mais les étudiants sortant des formations supérieures en environnement connaissent encore une insertion professionnelle moins favorable que les sortants de l'ensemble des formations de même niveau, avec des salaires inférieurs en moyenne. Ils ont néanmoins souvent accès à des postes qualifiés.

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, le plan de mobilisation des territoires et des filières des métiers de la croissance verte vise un modèle de croissance riche en emplois, pour des métiers accessibles à tous les niveaux de qualification et contribuant à la sortie de crise. Dans ce but, il est prévu de soutenir le développement des activités nouvelles et d'adapter les compétences.

Les métiers de l'environnement sont depuis plusieurs années des métiers attractifs et valorisants pour les jeunes. Ces métiers concernent de nombreux domaines, allant de l'aménagement du territoire au traitement des déchets ou à la protection de la biodiversité ou à la maîtrise de l'énergie.

Les formations menant aux métiers environnementaux sont présentes dans de multiples spécialités. Dans le cadre de cette étude, elles ont été identifiées à partir de mots-clés dans leur libellé, la nomenclature des spécialités de formation ne désignant pas de spécialité propre à l'environnement.

Le passage au LMD a multiplié les créations de diplômes de niveaux I et II dans l'environnement

Dans les formations supérieures gérées par les universités et les grandes écoles, la prise en compte des problématiques environnementales montre une adaptation aux besoins en compétences nouvelles. À partir de 2003, le passage au LMD (licence, master, doctorat) a facilité la prise en compte de l'environnement dans les formations supérieures. Concernant les formations de niveau I (master, diplômes d'ingénieur), le nombre de diplômes dans l'environnement a plus que triplé entre la rentrée 1996-1997 et celle de 2007-2008 (il est passé de 107 en 1996 à 353 en 2007). De nombreux diplômes ont également été créés pour les formations de niveau II, notamment depuis la mise en place des licences professionnelles : pour 2007-2008, 169 licences professionnelles sont rattachées au domaine de l'environnement, soit une licence professionnelle sur dix.

Le LMD

Le cursus universitaire français a été réorganisé autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat, dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens.

La licence se prépare en trois ans, et se substitue au DEUG en deux ans suivi de la licence en un an. Les BTS, les DUT, les DEUST et la licence professionnelle perdurent.

Après la licence, les étudiants peuvent préparer en deux ans le diplôme de master professionnel ou master recherche.

À l'issue du master, les étudiants peuvent s'inscrire en doctorat, pour une durée en général de trois ans.

L'attrait des formations de niveaux I et II dans les domaines « protection de la nature » et « aménagement du territoire »

À la rentrée 2007-2008, 50 000 élèves et étudiants étaient inscrits en dernière année des formations initiales en environnement, sous tutelle des ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, pour tous les niveaux de formation. Parmi ces élèves et étudiants, 15 % étaient inscrits dans des masters ou diplômes d'ingénieur et 13 % dans des licences professionnelles ou généralistes.

Les effectifs de ces formations (niveaux I et II) se concentraient essentiellement sur les domaines « nature, milieu et équilibres écologiques » (31 %) et « aménagement du territoire et cadre de vie » (29 %), comme celles menant à des diplômes de niveau inférieur (III à V). Du fait des thématiques étudiées, le domaine « gestion sociétale de l'environnement » ne concerne que les formations des niveaux I et II. Ce domaine est composé pour moitié d'étudiants inscrits dans des formations de droit et/ou d'économie appliquée aux thématiques environnementales.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

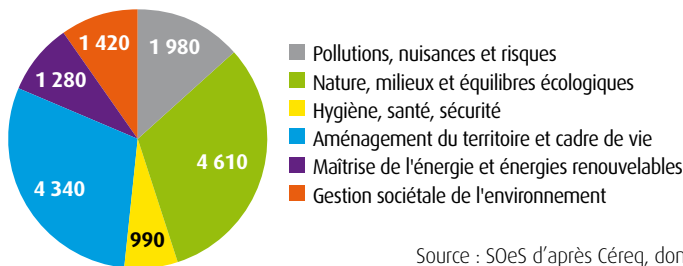


Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Les diplômes par niveau de formation

- Niveau V : CAP, BEP.
- Niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- Niveau III : DUT, BTS.
- Niveau II : licence généraliste, licence professionnelle.
- Niveau I : master, DEA, DESS, diplômes d'ingénieur, doctorat.

Beaucoup d'inscrits dans des formations de niveaux I et II « aménagement du territoire » et « protection de la nature »



Source : SOeS d'après Céreq, données 2007.

Pour le niveau I, cette répartition n'est pas homogène entre les diplômes universitaires et les diplômes d'ingénieurs. De nombreux étudiants des masters professionnels et masters recherche sont inscrits dans les formations des domaines « nature, milieux et équilibres écologiques » (40 %), « aménagement du territoire et cadre de vie » (29 %) et « gestion sociétale de l'environnement » (17 %). Les formations d'ingénieur rassemblent la majorité des étudiants dans les thématiques industrielles ayant trait au domaine « pollutions, nuisances et risques » (57 %). Ceux-ci sont également nombreux dans les formations du domaine « aménagement du territoire et cadre de vie » (30 %).

Parmi les formations environnementales de niveau II, les effectifs des licences professionnelles se répartissent équitablement entre tous les domaines, à l'exception du domaine « gestion sociétale de l'environnement » qui ne comporte aucune licence professionnelle. Les étudiants des licences généralistes sont majoritairement inscrits dans les formations des domaines « nature, milieux et équilibres écologiques » et « aménagement du territoire et cadre de vie ».

L'essor des formations environnementales de niveau I

Les formations environnementales de niveau I (masters et diplômes d'ingénieur) ont connu une croissance continue de leurs effectifs entre les rentrées 1996-1997 et 2007-2008

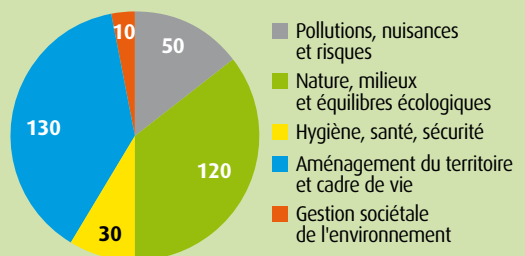
(+ 9 % par an), supérieure à la croissance des inscrits de l'ensemble des formations de même niveau (+ 4 % par an).

Outre l'attractivité des métiers environnementaux, l'accroissement du nombre d'inscrits s'explique par la multiplication des formations environnementales proposées aux étudiants. Tous les domaines de formation à l'environnement ont bénéficié de ce dynamisme. Les inscrits des formations du domaine « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » sont les effectifs les plus faibles mais se sont accrus le plus vite (+ 28 % par an entre 1996 et 2007, soit 600 étudiants supplémentaires sur onze ans). Le domaine « nature, milieux et équilibres écologiques » est celui qui a gagné le plus d'effectifs (+ 8 000 étudiants entre 1996 et 2007).

Des thèmes de thèse en environnement proches de ceux des masters

En 2007-2008, 340 doctorants préparant une thèse sur des thèmes environnementaux étaient inscrits en troisième année de doctorat. Les effectifs se concentraient essentiellement dans les domaines « nature, milieux et équilibres écologiques » (36 %) et « aménagement du territoire et cadre de vie » (37 %). Toutefois, contrairement aux masters, peu de thèses étaient préparées sur les thèmes de la gestion sociétale de l'environnement (4 %), et aucune ne mentionnait dans l'intitulé du doctorat une spécialité liée au domaine « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables ».

Des inscrits en troisième année de doctorat nombreux dans les domaines « protection de la nature » et « aménagement du territoire »



Source : SOes d'après Céreq, données 2007.

Avec l'enquête Céreq « Génération 2004 », l'observation du parcours professionnel des jeunes issus des formations environnementales offre des éléments de réponse à la question de l'adéquation de ces formations au marché du travail.

¹ Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

Étudiants inscrits dans les formations environnementales des niveaux I et II à la rentrée scolaire 2007-2008

	Licences généralistes	Licences professionnelles	Ensemble des niveaux II	Masters recherche	Masters professionnels	Masters indifférenciés	Magistère	Diplômes d'ingénieur	Ensemble des niveaux I	Ensemble des niveaux I et II
Pollutions, nuisances et risques	30	820	850	70	350	0	0	710	1 130	1 980
Nature, milieux et équilibres écologiques	1 420	730	2 150	660	1 210	590	0	0	2 460	4 610
Hygiène, santé, sécurité	40	730	770	50	170	0	0	0	220	990
Aménagement du territoire et cadre de vie	1 420	760	2 180	380	1 170	190	30	390	2 160	4 340
Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables	10	900	910	30	100	60	0	180	370	1 280
Gestion sociétale de l'environnement	370	0	370	230	820	0	0	0	1 050	1 420
Ensemble des formations environnementales	3 290	3 940	7 230	1 410	3 820	840	30	1 280	7 390	14 620

Note : les masters indifférenciés n'ont pu être classés dans l'une des deux catégories de master.

Source : SOes d'après Céreq, données 2007.

Un parcours d'insertion moins aisé que pour l'ensemble des sortants

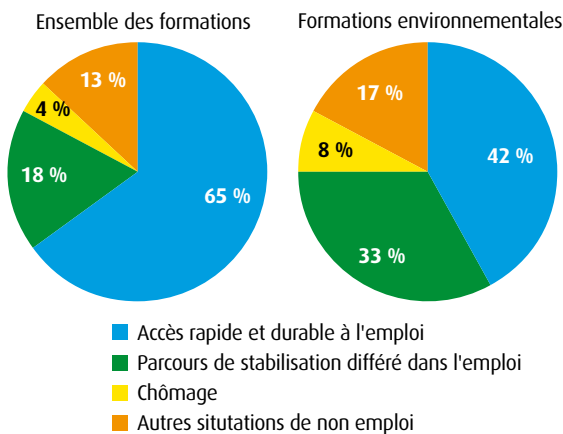
En 2007, 2 800 étudiants sont sortis des formations environnementales de niveaux I et II.

Dans l'environnement, le niveau du diplôme ne semble pas influencer sur le temps d'accès à l'emploi, les jeunes sortants des formations des niveaux I et II ayant la même durée d'obtention du premier emploi que les sortants de niveaux inférieurs (4,9 mois). De surcroît, cette durée est supérieure à celle des jeunes sortants de l'ensemble des formations de niveaux identiques (3,3 mois).

Les jeunes sortants des formations environnementales ont passé en moyenne plus de temps au chômage que ceux de l'ensemble des formations de même niveau (7,5 mois contre 3,9 mois).

En général, le niveau d'études influe sur la mobilité géographique : plus un jeune poursuit ses études, plus il est amené à changer de région. Ce phénomène est amplifié pour les formations environnementales : environ un jeune sur deux issu des formations des niveaux I et II a changé de région, contre un sur trois pour l'ensemble des formations de même niveau.

Trajectoire professionnelle de 2004 à 2007 pour les jeunes sortants de niveaux I et II



Source : SOeS d'après Céreq, enquête « Génération 2004 ».

Généralement, plus le niveau d'études est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Cela reste vrai dans l'environnement où les sortants des formations de niveaux I et II s'insèrent globalement mieux que les sortants des autres niveaux.

Mais, le parcours d'entrée dans la vie active des jeunes issus des formations environnementales de niveaux I et II apparaît un peu moins favorable que pour l'ensemble des jeunes ayant des formations de même niveau : sur la période 2004-2007, 75 % accèdent à un emploi, soit rapidement et durablement ou de manière différée, contre 84 % pour l'ensemble des formations.

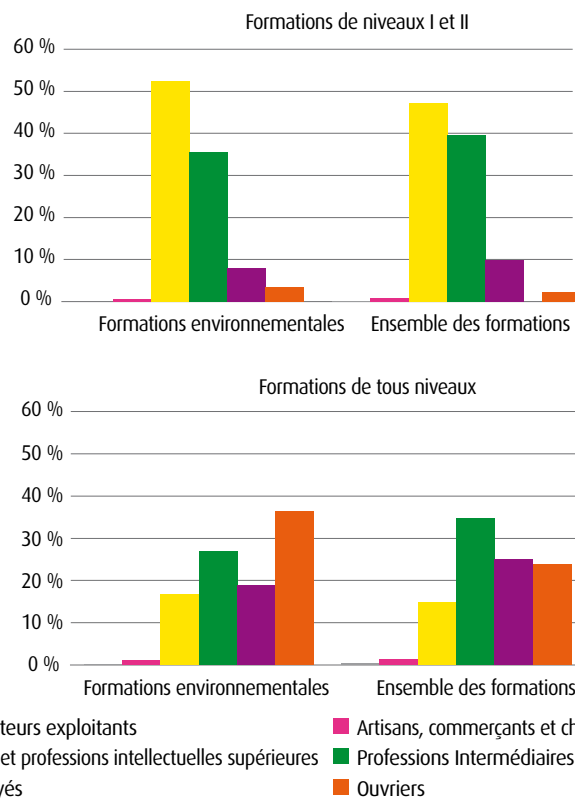
Les formations environnementales des niveaux I et II permettent un accès rapide et durable à l'emploi mais pas autant que l'ensemble des formations. En revanche, elles conduisent plus souvent à un accès différé à l'emploi, après une période d'inactivité, de formation ou de chômage, et à une situation de chômage persistant ou récurrent.

Des emplois un peu moins stables et moins rémunérés, mais sur des postes qualifiés

Trois ans après la sortie du système éducatif, une majorité des jeunes issus des formations environnementales supérieures occupent un poste stable : 11 % sont fonctionnaires et 50 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI), ces proportions s'élevant respectivement à 18 % et 56 % pour l'ensemble des formations de même niveau ; 30 % sont en contrat à durée déterminée (CDD), contre 16 % pour l'ensemble des sortants.

Les postes occupés se rattachent en majorité (53 %) à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », proportion un peu supérieure à la moyenne (47 %) mais le salaire médian des formations environnementales n'est pas pour autant plus élevé.

Catégories socioprofessionnelles des emplois occupés trois ans après la sortie du système éducatif



Source : SOeS d'après Céreq, enquête « Génération 2004 ».

Salaire médian des bénéficiaires des formations de niveaux I et II, trois ans après la sortie du système éducatif

	Niveaux I et II (en euros)	Ensemble (en euros)
Ensemble des formations	1 670	1 300
Formations environnementales	1 600	1 300
Pollutions, nuisances et risques : industrie et construction	1 740	1 500
Pollutions, nuisances et risques : services	1 600	1 200
Nature, milieux et équilibres écologiques	1 480	1 270
Aménagement du territoire et cadre de vie	1 500	1 250
Gestion sociétale de l'environnement	1 650	1 650

Source : SOeS d'après Céreq, enquête « Génération 2004 ».

Une trajectoire d'entrée dans la vie active variable selon les domaines de formation

Trois ans après leur sortie, une forte proportion d'étudiants (79 %) issus du domaine « pollutions, nuisances et risques : industrie et construction », occupent un emploi. Les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures sont très fréquents (60 %). Le salaire médian des jeunes sortant de ces formations est nettement plus élevé que pour les autres sortants des formations, quelles soient ou non environnementales.

Néanmoins l'accès à l'emploi se fait souvent de façon différée, après une période d'inactivité, de formation ou de chômage. Ainsi, la période cumulée de chômage la plus longue sur les trois premières années d'insertion professionnelle revient aux sortants de ces formations (9,3 mois). Parmi les emplois, on note également une proportion importante d'intérimaires, 10 % des jeunes salariés, contre 2 % pour l'ensemble des sortants.

Les étudiants sortant des formations des domaines « pollutions, nuisances et risques : services » et « nature, milieux et équilibres écologiques » présentent des situations d'insertion relativement moins favorables. Les situations de chômage persistant ou récurrent de ces deux domaines ne sont pas très fréquentes (6 % et 8 %), mais ce sont surtout les autres situations de non emploi (inactivité durable, décrochage de l'emploi, retour en formation) qui sont nombreuses (21 % et 26 %, contre 13 % pour l'ensemble des formations).

Le domaine de formation « nature, milieux et équilibres écologiques » offre aux sortants la plus faible part de postes stables (7 % de fonctionnaires et 43 % de CDI) et d'emplois de cadres ou professions intellectuelles supérieures (48 %). Il en résulte, pour ce domaine, un écart sensible du salaire médian par rapport à celui de l'ensemble des sortants de formation.

Le domaine « aménagement du territoire et cadre de vie » présente également un salaire nettement plus faible que la moyenne.

Plusieurs programmes et chantiers ont été lancés récemment dans le cadre du Pacte de solidarité écologique, dont l'un porte sur l'emploi, la formation professionnelle et l'insertion. Parmi les actions qui vont être mises en œuvre, certaines consistent à identifier les emplois et les métiers liés à la croissance verte et à analyser les compétences requises. Leur but est d'offrir des formations initiales et continues répondant aux besoins des employeurs, mais aussi des jeunes entrant dans la vie professionnelle et des actifs ayant déjà un emploi touchés par ces changements.

Méthodologie

Les effectifs des formations initiales

Les statistiques sur les inscrits en dernière année des formations environnementales de niveau I, plus les licences généralistes, ont été fournies par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) par extraction dans la base centrale de pilotage (les anciennes maîtrises et les masters 1 ne sont pas inclus). La liste des diplômes a été réalisée par recherche par mots-clés dans le système d'information sur le suivi

de l'étudiant (Sise) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les résultats sur les inscrits en dernière année des formations de niveaux V à III, plus les licences professionnelles, ont été obtenus à partir de la base de données Reffet du Céreq (les effectifs scolaires sous tutelle du ministère de l'Agriculture ont été estimés pour 2007-2008). Une liste des formations environnementales, identifiées à partir de mots-clés dans leur libellé, a été réalisée par extraction dans Reffet.

Le suivi des sortants de formations initiales

Le Céreq réalise régulièrement l'enquête « Génération » qui observe l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif, qu'ils aient ou non obtenu le diplôme. Cette enquête a bénéficié pour le SOeS d'une extension spécifique aux formations environnementales : les sortants de 2004 ont été enquêtés au printemps 2008 afin d'observer leur parcours professionnel entre 2004 et 2007.

La trajectoire professionnelle des jeunes sur les trois années sur lesquelles porte l'enquête est observée à partir d'une typologie définie par le Céreq :

- accès rapide et durable à l'emploi ;
- parcours de stabilisation différé dans l'emploi qui comporte l'accès différé à l'emploi après une période d'inactivité, de formation ou de chômage ;
- chômage persistant ou récurrent ;
- autres situations de non emploi qui comportent l'inactivité durable, le décrochage de l'emploi et le retour en formation (formations ou reprises d'études de courte et de longue durée).

Getting started in professional life for graduates with higher environmental qualifications

At the start of the 2007-2008 academic year, 50 000 students were in their final year of environmental education, following courses at levels from vocational certificates to masters degrees. 15 per cent of these students were following master's degree or engineering courses and 13 per cent were on vocational or general degree courses. All of these types of courses are developing and are attracting growing numbers of students. However, students with higher environmental qualifications still experience a less favourable entry into professional life than those with similar qualifications in other fields, with lower salaries on average. They do, however, often accede to qualified positions.

Pour en savoir plus :

- CGDD-SOeS, 2009. « Insertion des jeunes issus des formations environnementales : parcours professionnel de 2004 à 2007 », *Chiffres et statistiques*, n° 37, mai 2009. 7 p.
- Ifen, 2008. « Le dynamisme des formations environnementales à l'épreuve du marché du travail », *Le 4 pages de l'Ifen*, n° 125, septembre 2008. 4 p.
- Céreq : <http://www.cereq.fr>, Rubrique « Bases de données ».

Letizia Chiarore, SOeS.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

le point sur

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques

Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Tél. : (33/0) 1 40 81 13 15
Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :

Bruno Trégouët

Rédacteur en chef :

Bruno Trégouët

Coordination éditoriale :

Corinne Boitard

Conception et réalisation :

Chromatiques Éditions

Impression : Imprimerie

Nouvelle, utilisant du

papier issu de forêts

durablement gérées.

ISSN : 2100-1634

Dépôt légal : mars 2010